
Rapport de stage Mona PAYET-ALAU

5^{ème} année

Assistance à la conception d'espaces publics

Dessein De Ville
51 rue de Bayard, 31000, Toulouse



AGENCE
DESSEIN DE VILLE
URBANISTES PAYSAGISTES ARCHITECTES

Tuteur entreprise :
Sébastien MAZAURIC
Directeur de projet – Architecte/Urbaniste
Tuteur académique :
Laura VERDELLI

Mona PAYET-ALAU
IUT
2023-2024

Sommaire

Sommaire	2
Table des figures.....	3
I. Présentation de l'agence Dessen De Ville	4
II. Missions de stage.....	5
1. Pamiers : Requalification et aménagement du quartier de la Gloriette	5
A) Contexte et enjeux du site de la Gloriette.....	5
B) Phase 1 : Principes programmatiques généraux	6
C) Phase 2 : Définition fine du programme en concordance avec les acteurs.....	7
D) Mes missions.....	8
2. Bram : Des îlots de verdure aux portes de la ville historique	9
A) Contexte et enjeux	9
B) Projet de la place Carnot.....	10
C) Mes missions.....	11
3. Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac : aménagement des rues et des espaces publics du centre-ville	12
A) Contexte et enjeux	12
B) Le projet	12
C) Mes missions.....	13
4. Sévérac : créer un espace public identitaire à l'échelle du centre-bourg historique.....	15
A) Contexte et enjeux	15
B) Projet de la place Yves Testor	16
C) Mes missions.....	17
6. Albi : Aménagement des espaces publics extérieurs du cœur de quartier Lapanouse	18
A) Contexte et enjeux	18
B) Intentions de projet pour le square Amiral Abrial.....	19
C) Mes missions.....	19
7. Bidart : une extension de la technopole basque Izarbel	20
A) Contexte et enjeux	20
B) Projet.....	21
C) Mes missions.....	21
5. Missions secondaires.....	21
A) Relecture et correction de documents.....	21
B) Préparation de documents de travail	22
D) Support graphique de travail et à des fins de communication	22
III. Conclusion	23
IV. Annexes	24

Table des figures

Figure 1: LA GLORIETTE- Phase 1- Plan d'ensemble	7
Figure 2 : LA GLORIETTE- Phase 2- Carte des équipements.....	8
Figure 3 : LA GLORIETTE- Phase 2- Carte des aménagements / mobilités	9
Figure 4: BRAM- Carte d'insertion urbaine	10
Figure 5: BRAM- Plan d'aménagement (OF)	11
Figure 6: BRAM- Profil de la place Carnot.....	12
Figure 7: ST-GENIEZ- Carte des usages SDIS 12.....	14
Figure 8: ST-GENIEZ- Carte des points de collecte des ordures ménagères	15
Figure 9: SEVERAC- Plan d'ensemble (OF)	17
Figure 10: SEVERAC- Profil de la place Yves Testor.....	18
Figure 11: LAPANOUSE- Plan de localisation du quartier Lapanouse : relation avec le centre-ville d'Albi et le grand paysage	19
Figure 12: LAPANOUSE- Square Amiral Abrial- Existant	20
Figure 13: LAPANOUSE- Square Amiral Abrial- Partis-pris paysager.....	20

I. Présentation de l'agence Dessein De Ville

Dessein de ville est une agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage, implantée à Toulouse depuis 26 ans. L'agence travaille sur des échelles de territoires variées, en partenariat avec des collectivités et des acteurs privés de la construction et de l'aménagement.

L'agence privilégie une approche transversale de l'urbanisme, pour répondre aux problématiques urbaines en intégrant les dimensions architecturales, urbaines, paysagères, sociologiques, écologiques, stratégiques, techniques, démocratiques, administratives et réglementaires.

Par cette approche transversale des projets, Dessein de Ville a développé un savoir-faire permettant de mettre au jour les différentes interactions entre les échelles de projet, qu'elles soient spatiales (du contexte territorial au détail de l'espace public), temporelles (de la planification à long terme au phasage à court terme, jusqu'à celui de la réalisation en maîtrise d'œuvre), ou techniques (de la structure générale des réseaux à la résolution de détails techniques, en appui avec les BET).

Les champs de compétence de DDV sont les suivants :

- **Programmation urbaine** : politiques territoriales, prospective, microsociologie, vision stratégique...
- **Urbanisme opérationnel** : conception de plans-guides / plans de compositions, cession des lots, accompagnement à la mise en œuvre, cahiers de prescriptions, fiches de lots...
- **Programmation d'espace public** : programmation urbaine, connaissance technique des contraintes de maîtrise d'œuvre d'espace public...
- **Maîtrise d'œuvre d'espace public**
- **Mise en usage** : accompagnement à la mise en place de nouveaux usages, opérations d'urbanisme transitoire ou temporaire, accompagnement au changement d'habitudes, définition des modalités de gestion des espaces publics...
- **Management de projet** : modalités d'association des acteurs, dynamique collective, conditions de la prise de décision politique, communication, méthodes d'animation des temps de travail, mobilisation d'expertises spécifiques...

A titre d'exemple, les projets concernent le renouvellement de quartiers anciens, la rénovation urbaine, la requalification et la revitalisation de centre bourg, la requalification ou la transformation de sites à vocation économique, et la valorisation de sites patrimoniaux d'envergure.

DDV adopte une approche sensible de l'expérience des espaces, attentive aux ambiances et au bien-être. L'agence accorde également une grande attention à la préservation ou à la restauration de la vie, sous toutes ses formes : sols fertiles et vivants, potentiel écologique de l'eau, continuité pour la faune et la flore. Autant que possible à chaque étape, une dimension significative de participation citoyenne est intégrée.

L'équipe de l'agence est jeune et pleine de perspectives. Elle rassemble, par le biais des parcours individuels, des personnalités dotées de compétences variées et complémentaires. La notion d'échange et de partage des connaissances est mise en avant, et c'est en équipe que l'agence conçoit les projets urbains. Cette équipe est composée de :

- **Louis Canizarès** : Urbaniste OPQU - Architecte DPLG / Directeur de l'agence
- **Sophie Vidal** : Urbaniste OPQU - Architecte DPLG / Directrice du projet - Cheffe d'agence

- **Sébastien Mazauric** : Architecte DPLG – Urbaniste / Directeur de projet - Référent maîtrise d'œuvre
- **Héloïse Pau** : Paysagiste conceptrice / Cheffe de projet - Référente paysage
- **Katayoun Mohseni-Chabasteri** : Architecte DE / Cheffe de projet
- **Darysleida Sosa** : Architecte DE / Chargé d'étude et de projet
- **Thomas Gandra** : Architecte DE / Chargé d'étude et de projet
- **Emilie Brunaud** : Architecte DE / Chargée d'étude et de projet
- **Mélanie de Matos** : Architecte DE / Chargée d'étude et de projet
- **Lucas Izard** : Architecte DE / Chargé d'étude et de projet
- **Anh Tu Tran** : Dessinateur
- **Geneviève Merou** : Secrétariat
- **Philippe Canizarès** : Responsable informatique
- **Olivier Fontaine** : Stagiaire
- **Mona Payet-Alaux** : Stagiaire

Afin de compléter le panel de compétences de l'équipe, DDV peut être amené à solliciter des partenaires extérieurs (bureau d'études techniques VRD, éclairagiste...).

II. Missions de stage

Mon stage avait pour objectif de découvrir le métier d'urbaniste au sein d'une agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme. La suite de ce rapport détaille mon travail sur plusieurs dossiers couvrant divers thèmes, principalement axés sur l'aménagement d'espaces publics. Chaque mission est brièvement présentée, avec une description du projet et des livrables associés.

Les missions fixées au début du stage étaient les suivantes :

- Prise en main des outils de conception
- Apprentissage des chartes et process
- Production de documents graphiques d'expression et de communication du projet
- Plans et coupes 2D
- Images 3D à des fins de conception ou de communication
- Recherche de référence
- Retouche d'image
- Assistance à la vérification
- Recherche d'information
- Assistance à la conception

1. Pamiers : Requalification et aménagement du quartier de la Gloriette

DDV travaille sur une étude de faisabilité technique, programmatique, urbaine, paysagère et financière du quartier de la Gloriette, dans la commune de Pamiers.

A) Contexte et enjeux du site de la Gloriette

La commune de Pamiers est un centre urbain et économique clé de l'Ariège, regroupant 11% de la population départementale, 15% des établissements actifs et 19% des emplois régionaux. Grâce à son offre variée en équipements et services structurants, Pamiers satisfait la plupart des besoins des habitants des communes rurales environnantes. Cependant, la ville souffre de déséquilibres

territoriaux marqués, notamment entre son centre et sa périphérie. Le centre-ville est fragilisé par des problèmes de mixité sociale, de logement et une vacance commerciale importante. Ainsi, Pamiers présente un visage contrasté : d'un côté, un bassin de vie dynamique générateur d'emplois et d'activités commerciales ; de l'autre, un centre-ville en déclin.

Pour rééquilibrer et revitaliser le centre-ville, la ville de Pamiers et la Communauté de communes ont lancé un ambitieux projet de renouvellement urbain. La signature, en décembre 2019, de la convention du nouveau Programme National du Renouvellement Urbain (NPNRU) a marqué le début de sa mise en œuvre. Cette stratégie s'inscrit également dans divers programmes nationaux et régionaux : la politique de la Ville, la politique Régionale « Bourgs-centres » Occitanie, le programme « Action Cœur de Ville » et, depuis 2020, la signature d'une « Opération de Revitalisation Territoriale » multisites.

Dans le cadre de la politique de la Ville, le quartier prioritaire de la Gloriette a été identifié par l'ANRU comme un enjeu majeur. Accueillant près d'un quart de la population de la ville, ce quartier se divise en deux parties, « Gloriette haute » et « Gloriette basse », séparées par une rupture topographique d'une dizaine de mètres. Le bâti y est fortement dégradé, avec de nombreux logements vacants abandonnés depuis plusieurs années.

Le projet vise à transformer la Gloriette en une nouvelle polarité multifonctionnelle, après la démolition et la réhabilitation de logements sociaux. Ce quartier a été choisi comme lieu unique pour accueillir les 2100 élèves des établissements scolaires du centre-ville. L'objectif n'est pas de créer un équipement technique comme une gare routière, mais de trouver un dispositif de circulation et de stationnement adéquat. La reconversion de ce site vise à donner un nouveau visage au quartier et à améliorer le cadre de vie de ses habitants et usagers, avec un parc urbain ouvert et une desserte scolaire optimisée, dans un projet structurant pour l'agglomération.

Depuis 2016, plusieurs démarches de participation des habitants ont été mises en place dans le cadre de la politique de la Ville et du programme NPNRU, pour la transformation de leur quartier. Ces consultations ont permis aux habitants de s'informer, d'exprimer leurs besoins et leurs attentes quant à la vocation future du quartier et aux fonctions urbaines qu'il pourrait accueillir.

J'ai commencé à travailler sur le projet du site de La Gloriette lors du début de mon stage. L'équipe en était alors à la fin de la première phase, dont l'objectif était la définition des principes programmatiques du projet.

B) Phase 1 : Principes programmatiques généraux

Premièrement, il est crucial de préserver les espaces de rencontre et de convivialité actuels, ainsi que les installations sportives et les zones végétalisées. Ces éléments sont indispensables pour les habitudes des résidents et la biodiversité urbaine.

En complément de l'existant, le parc proposera un programme d'équipements ouverts, stimulants et inclusifs, accessibles à toutes les générations. Ces équipements variés permettront à chaque habitant de s'approprier l'espace. Ils incluront des aires de jeux pour enfants, des espaces de détente et des installations sportives modernes. Le potentiel paysager des soutènements sera mis en valeur comme support de parcours urbains ludiques, reliant le belvédère (ou Gloriette du haut) à la Gloriette du bas.

La conception du parc intègre des éléments paysagers apportant de la fraîcheur et contribuant à la régulation thermique de la zone. Des espaces verts et une gestion responsable de l'eau sont privilégiés pour créer un microclimat agréable.

La réorganisation du parvis du lycée vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité des élèves, tout en préservant le foncier disponible. Il est important de préserver le potentiel de renouvellement urbain du site après les démolitions, en laissant des espaces vierges de toute infrastructure pour des usages futurs. Le projet est conçu pour permettre une bonne intégration du lycée dans l'ensemble du parc urbain.

Concernant les mobilités, les circulations doivent être optimisées pour assurer une cohabitation sécurisée de tous les modes de transport. Un système de boucle pour la dépose scolaire est intégré au parc, facilitant les échanges. Cette boucle permettra une circulation fluide des véhicules, réduisant ainsi les embouteillages et les risques pour les piétons.



Figure 1: LA GLORIETTE - Phase 1 - Plan d'ensemble

C) Phase 2 : Définition fine du programme en concordance avec les acteurs

La phase 2 a pour objectif d'affiner les éléments programmatiques au regard des besoins et des usages projetés, afin de conforter la cohérence du projet d'ensemble. Cette phase 2 aboutira sur un plan guide.

DDV a opté pour une stratégie en groupes de travail multipartenaires thématiques. Le premier groupe de travail a eu lieu le 26 avril 2024 et concernait la thématique des équipements. Le second groupe de travail a eu lieu le 2 mai 2024 et portait sur la thématique de l'aménagement du site et des mobilités.

- **Équipements : des lieux ouverts, appropriables, intergénérationnels**
- **Aménagement et mobilités : un îlot de fraîcheur urbain résilient, multimodal, sécurisé**

Les groupes de travail comprenaient des élus ; des techniciens de la ville et de la communauté de communes des portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP) ; des partenaires institutionnels techniques et

financiers (région, CD09, DDT, sous-préfecture, CAUE, lycée...); et des acteurs locaux (associations, habitants...).

D) Mes missions

J'ai préparé les documents de travail nécessaires au préalable de ces groupes de travail. Notamment des cartes générales qui a servis de support aux échanges (Figure 1 ; Annexe 1), ainsi que des planches représentant les différents équipements programmatiques (Annexe 2 ; Annexe 3). Par ailleurs, ces planches d'équipements sportifs pourront être réutiliser à l'avenir dans d'autres projets. Ces supports ont permis de spatialiser les réflexions. De plus, en amont de ces réunions j'ai été chargée de la recherche de projets et d'images de références pour illustrer les intentions de projet de DDV.

Mon collègue Olivier a participé au premier groupe de travail, et moi au second. Nous avons ensuite rédigé les comptes rendus associés, afin que les problématiques identifiées et les idées ressorties puissent être mobilisées plus tard. A l'issus de ces groupes de travail, nous avons réalisé ensemble deux cartes, dans l'objectif de spatialiser tout ce qui avait été évoqué à l'oral, mais également de valoriser ces informations pour préciser le projet. Ces cartes seront ensuite utilisées pour constituer le plan guide du projet (Figure 2 ; Figure 3).

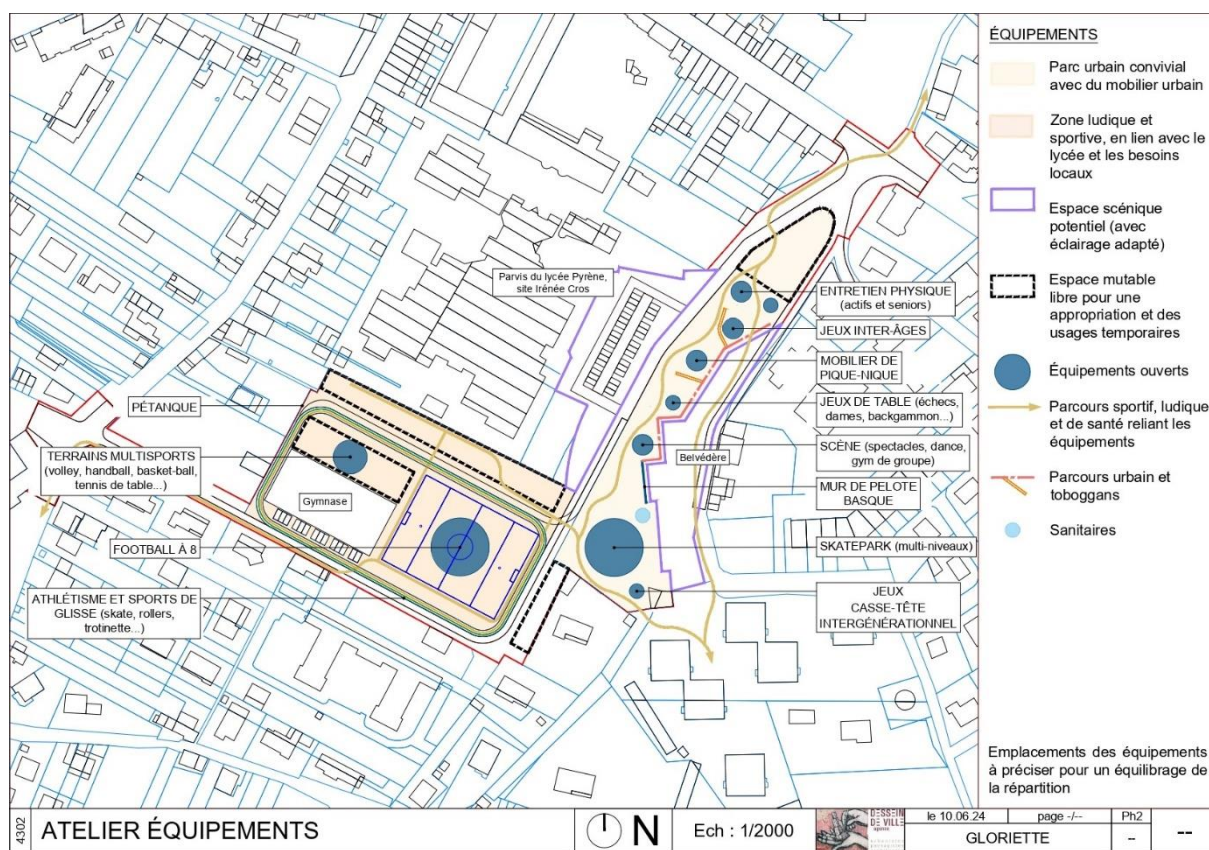


Figure 2 : LA GLORIETTE - Phase 2 - Carte des équipements

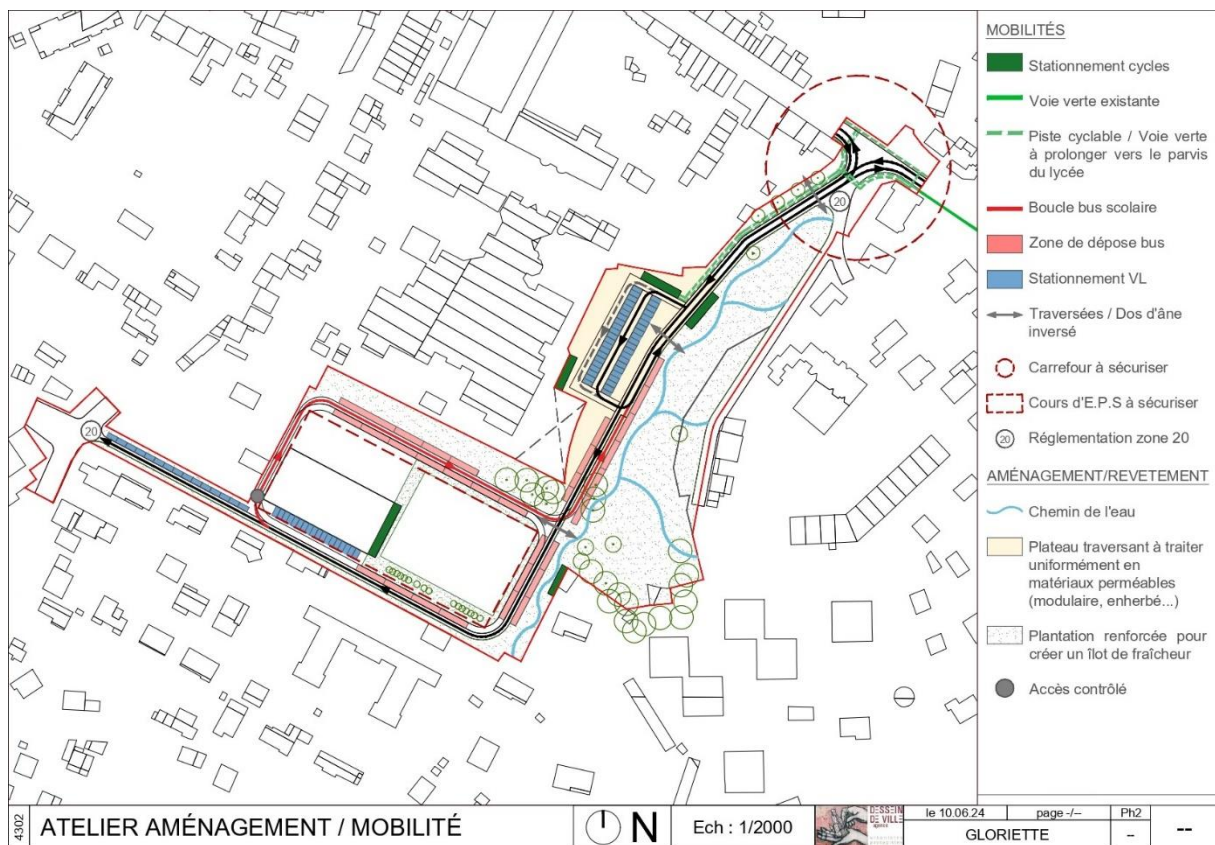


Figure 3 : LA GLORIETTE - Phase 2 - Carte des aménagements / mobilités

Par ailleurs, j'ai assisté aux réunions de travail entre DDV et ses partenaires, Systra et Papyrus. Systra est groupe d'ingénierie et de conseil spécialisé dans les transports publics et les solutions de mobilités, Papyrus est un bureau d'étude VRD (voirie et réseaux divers). Un des enjeux de ces réunions a été de trouver des solutions de mobilités pour répondre aux contraintes du site. La réflexion portait sur la façon dont nous pouvions faire coexister les différents flux importants de transports (VL, bus, piétons et cycles), sur un espace restreint.

2. Bram : Des îlots de verdure aux portes de la ville historique

A) Contexte et enjeux

Depuis plusieurs années, la ville de Bram s'engage activement dans la revitalisation de son centre-bourg et souhaite poursuivre ses aménagements à travers deux projets ambitieux (Figure 4).

Le premier projet concerne le réaménagement de la place Carnot, avec une réflexion sur la lutte contre les îlots de chaleur urbains et la végétalisation de l'espace. La commune a ainsi été sélectionnée comme l'un des cinq projets pilotes de la Région Occitanie pour la mise en place d'îlots de fraîcheur végétalisés. Actuellement, la quasi-totalité de la place Carnot est imperméable, recouverte de matériaux sombres et poreux, ce qui contribue à la formation d'îlots de chaleur urbains. De plus, la circulation sur la place peut être dangereuse aux heures de pointe, car elle est principalement occupée par des voitures (stationnement réservé et anarchique). Bien que la place soit un lieu important pour les habitants en raison de la concentration d'habitations, de services et de commerces, elle s'est transformée en parking.

Le second projet vise à requalifier et embellir la traversée de Bram, en encourageant les modes de déplacement actifs à (ré)utiliser l'espace public pour leurs trajets quotidiens. Ce projet impliquera

également un travail sur les espaces végétalisés et le choix des matériaux utilisés pour renforcer le caractère de la rue.

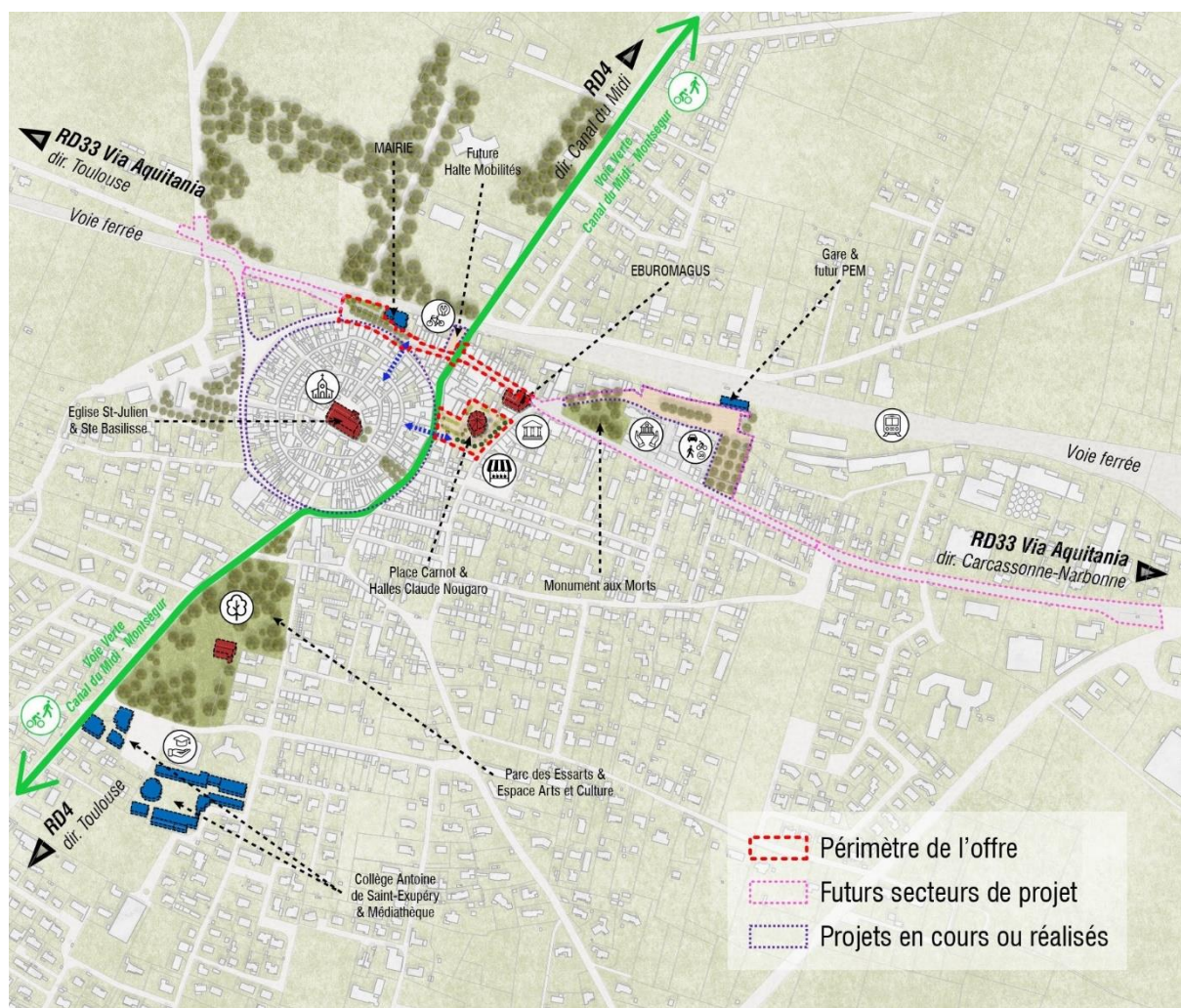


Figure 4: BRAM - Carte d'insertion urbaine

B) Projet de la place Carnot

Les deux sites de projet, adjacents à la circulade et situés en dehors du tissu urbain dense, offrent une occasion unique pour l'embellissement de Bram. Leur position aux portes d'entrée du centre-bourg historique est exploitée au maximum. Le projet de DDV vise à transformer ces espaces en îlots de fraîcheur végétalisés, en créant des lieux de détente ouverts sur le cœur circulaire historique de Bram (Figure 5).

Le réaménagement de ces secteurs cherche à harmoniser les différents espaces traversés tout en sécurisant les déplacements des modes actifs le long de ces axes à fort trafic. En réduisant l'espace consacré à la voiture, le parvis de la Mairie et la place Carnot retrouvent des fonctions urbaines variées, permettant à tous les usagers de profiter des lieux dans des conditions optimales. Les seuils sont élargis pour accueillir confortablement les terrasses de cafés et restaurants.

Le projet vise également à rendre plus visibles et à valoriser les caractéristiques patrimoniales de Bram. Un travail sur le sol guiderait le regard vers des points focaux majeurs (la Halle, la Mairie et l'ancienne porte d'Aquilon), tout en respectant des pentes accessibles aux personnes à mobilité réduite (2 % maximum). Cela permet également de rediriger les eaux de pluie vers les espaces verts.

Le mobilier urbain et la signalétique sont minimalistes et sobres, regroupés ou placés en façade pour dégager l'espace visuel et renforcer l'impression d'ouverture sur les éléments importants : le patrimoine bâti, le paysage urbain et les continuités des cheminements. Une attention particulière est portée à l'éclairage urbain, conçu pour répondre à la fois aux besoins événementiels et quotidiens.



Figure 5: BRAM - Plan d'aménagement (OF)

C) Mes missions

Dans ce projet, j'ai travaillé sur la rénovation de la place Carnot pour répondre aux enjeux et attentes actuels. La géométrie de l'îlot de la halle Nougaro a été redessinée grâce à un travail scénographique :

- Sur les sols : un jeu de calepinage de la pierre et une harmonisation des matériaux pour clarifier la lecture des espaces.
- Sur les plantations et espaces verts : les arbres et massifs structurent l'îlot.
- Sur les pentes douces : la Halle devient le point haut et le point focal de la place.

Les stationnements devant la supérette ont été réorganisés pour permettre un alignement d'arbres adaptés (micocoulier, savonnier, etc.), redessinant ainsi l'îlot de la Halle Nougaro. Le cœur de l'îlot a été végétalisé avec des strates multiples favorisant la biodiversité faunistique et floristique. La desserte pour les riverains au nord de la Halle Nougaro a été ajustée pour privilégier les piétons et les cyclistes.

J'ai réalisé une coupe de projet de la place Carnot, représentant en détail la Halle, qui en est l'élément central, ainsi que les différentes espèces végétales qui seront plantées (Figure 6).



Figure 6: BRAM - Profil de la place Carnot

3. Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac : aménagement des rues et des espaces publics du centre-ville

A) Contexte et enjeux

Le bourg de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac est situé aux portes sud de l'Aubrac, en Aveyron. Construit autour de grandes places, d'églises, de chapelles classées monuments historiques et d'hôtels particuliers, il possède un patrimoine architectural remarquable.

Sa localisation privilégiée au cœur de la vallée du Lot, entre les Causses au sud et le plateau de l'Aubrac au nord, lui confère une situation exceptionnelle. Le contexte hydrologique est riche, avec la présence du Lot et de divers ruisseaux structurant la ville. À une échelle plus large, la ville comprend des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de types 1 et 2, ainsi que le Plateau central de l'Aubrac Aveyronnais, inscrit au réseau européen NATURA 2000.

Grâce à ses nombreux hôtels, villages de vacances, campings et gîtes, Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac est une destination touristique prisée. La ville est également un lieu incontournable pour les activités en pleine nature.

B) Le projet

Les projets d'équipements structurants entrepris dans le centre-ville depuis 2008 (création d'une médiathèque, réhabilitation de l'ancien groupe scolaire Sainte-Marie, etc.) soulignent la nécessité d'une réflexion approfondie sur les espaces publics. Quatre enjeux majeurs ont été identifiés à cet égard :

- **Requalifier les espaces publics autour d'une mobilité douce pour redonner envie d'habiter le centre-ville**

La revitalisation du centre-ville nécessite une requalification des espaces publics, une mise en valeur du patrimoine bâti et une réflexion sur les formes de mobilité. Inspiré par le concept de "walkable city", l'objectif est de privilégier les piétons, les liens sociaux et la santé publique. Les aménagements proposés chercheront à renforcer la vocation piétonne et cycliste des secteurs, en restructurant les stationnements selon le dispositif "pôle nouveaux usages" de la région, visant à créer des espaces multimodaux favorisant la cohabitation des différentes formes de mobilité.

- **Être résilient au changement climatique et notamment aux inondations**

L'adaptation des zones urbaines au changement climatique nécessite une approche multiscalaire. Les aménagements des espaces publics devront intégrer cette perspective, avec des actions comme la perméabilisation des sols et la re-naturalisation des espaces pour créer des îlots de fraîcheur. Cela augmentera également les capacités d'infiltration des eaux de ruissellement lors de fortes pluies. Il sera crucial de préserver les arbres de haute tige et les sols perméables existants pour maintenir la biodiversité locale. Les travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et des eaux usées dans l'ensemble des secteurs permettront de trouver les solutions les plus adéquates.

- **Développer un processus de concertation**

Les aménagements des espaces publics doivent tenir compte des dynamiques sociales et économiques du bourg de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac. L'objectif est de proposer un projet évolutif et flexible, intégrant les expériences et les attentes des habitants et des visiteurs.

- **Tenir compte des opérations parallèles et s'inscrire dans une continuité opérationnelle**

Il sera essentiel de garantir une coordination technique et calendaire des opérations parallèles menées dans le centre-ville, assurant ainsi une continuité et une cohérence dans les aménagements réalisés.

C) Mes missions

Je suis intervenue sur le projet de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac en préparant les documents Autocad, notamment en corrigeant les tracés des bâtis et du parcellaire pour qu'il corresponde au relevé topographique qui nous a été fourni. Pour certains secteurs, les relevés topographiques étaient incomplets, j'ai donc dessiné les parties manquantes afin que les plans soient exhaustifs.

J'ai également construit plusieurs coupes sur chacun des secteurs, en accordant une attention particulière aux altitudes provenant du plan du géomètre.

Sur Illustrator, j'ai mis au point deux cartes qui retranscrivent les informations recueillies sur le terrain, une concernant les usages des pompiers et l'autre sur les futures modifications des points de collecte des ordures ménagères (*Figure 7 ; Figure 8*).

Dans le cadre du processus de concertation, j'ai participé sur InDesign à l'élaboration des affiches de communication à destination des usagers (*Annexe 4 ; Annexe 5 ; Annexe 6*).

USAGES SDIS 12

-  Bornes incendie existantes
-  Bornes incendie à ajouter
-  Zone fluviale devant être accessible

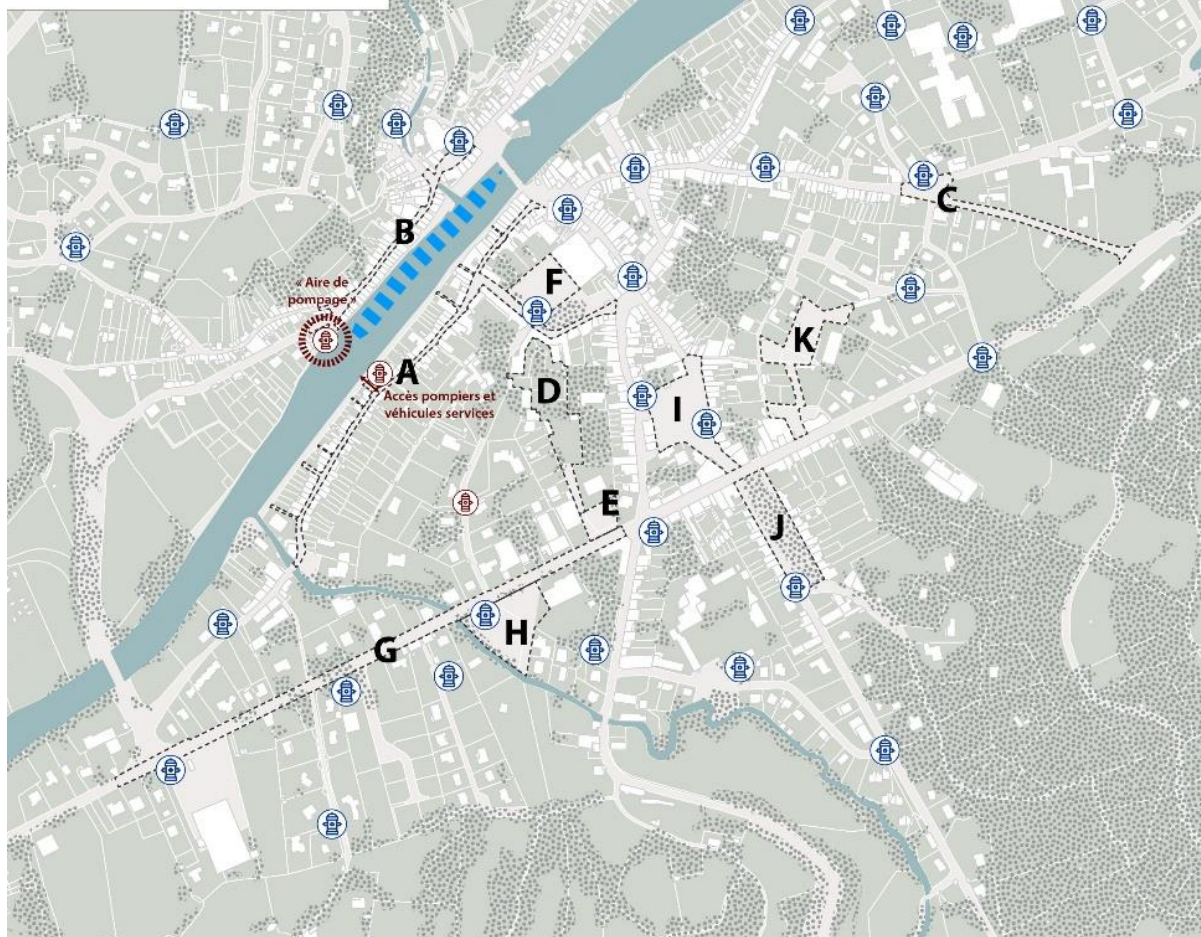


Figure 7: ST-GENIEZ - Carte des usages SDIS 12

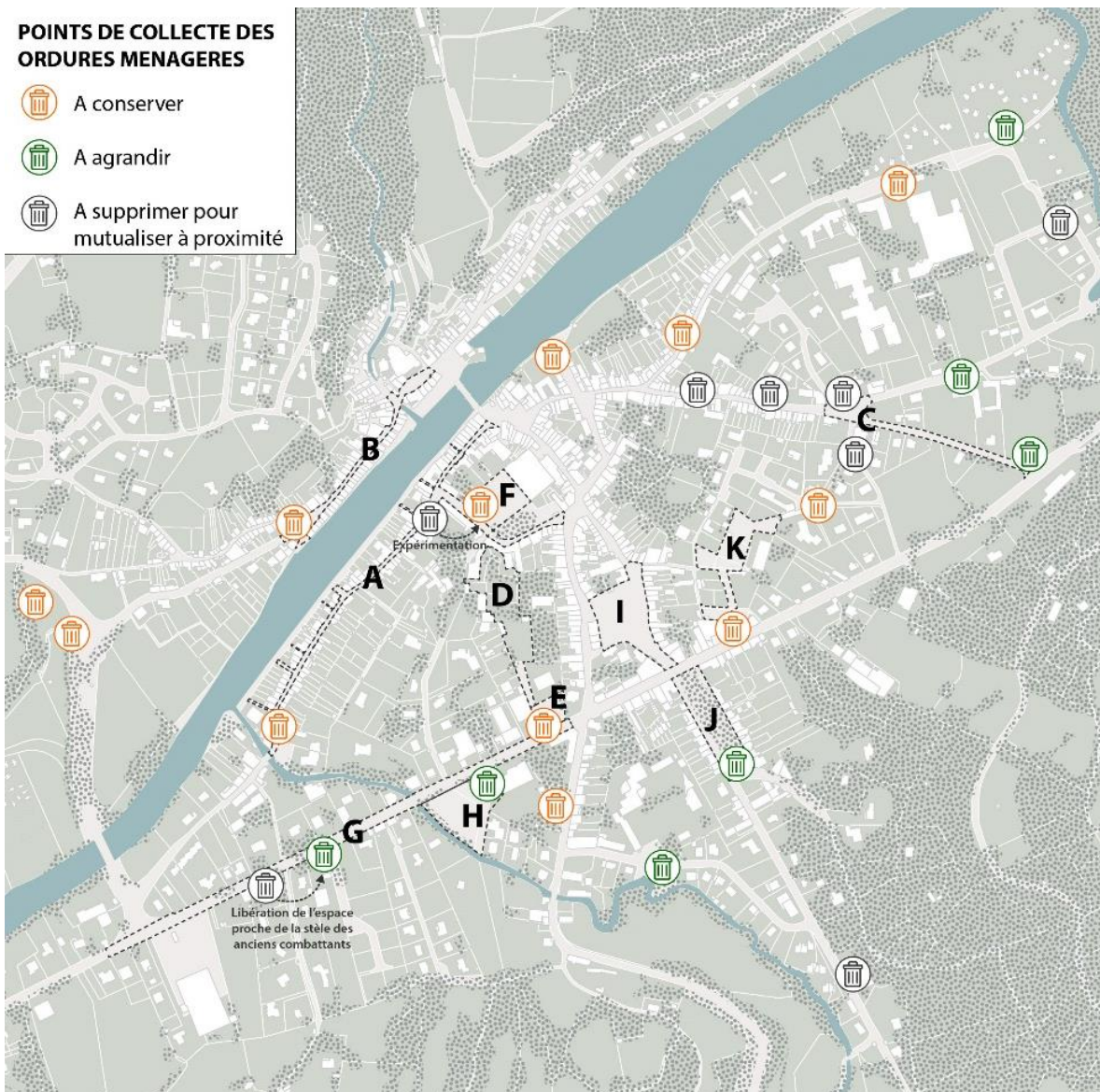


Figure 8: ST-GENIEZ - Carte des points de collecte des ordures ménagères

4. Sévérac : créer un espace public identitaire à l'échelle du centre-bourg historique

A) Contexte et enjeux

Située au carrefour de l'A75 (Clermont-Ferrand / Béziers) et de la RN88 (Toulouse / Lyon), Sévérac d'Aveyron est la porte d'entrée naturelle du département de l'Aveyron. Le bourg de Sévérac est la plus grande agglomération du secteur, regroupant la majorité des services et commerces de la commune.

Sévérac d'Aveyron se trouve dans le Parc Naturel Régional des Grands Causses et abrite 13 ZNIEFF, témoignant de sa richesse naturelle. La préservation de cet environnement est une priorité.

Le château de Sévérac, datant du XIII^e siècle et classé monument historique en 1922, domine le paysage environnant et offre une vue imprenable sur les monts de l'Aubrac. Cette vue peut également être appréciée depuis le centre ancien du bourg à travers le tissu urbain. La cité médiévale s'est

développée sur le flanc sud-est du château, selon un plan en arc de cercle. Ce bourg médiéval, avec son patrimoine architectural, attire plus de 40 000 visiteurs chaque année, qui arpentent ses ruelles et visitent le château. La préservation et la mise en valeur de ce patrimoine sont donc des enjeux majeurs pour Sévérac d'Aveyron.

Labellisée « Petite ville de caractère » depuis 2022, la commune est également engagée dans une démarche de « Site patrimonial Remarquable » par l'intermédiaire de la Communauté de Communes des Causses de l'Aubrac. Sévérac d'Aveyron bénéficie aussi des programmes Bourg-Centre départemental, Bourg-centre Occitanie, Petites Villes de Demain et Contrats de Projets Aveyron Territoires. En 2023, le Département a missionné le CAUE pour aider la commune à améliorer son cadre de vie.

B) Projet de la place Yves Testor

La configuration de la place Yves Testor présente une topographie complexe, en pente vers l'école Jean Moulin située en contrebas. L'ensemble de la place sera réaménagé pour garantir l'accessibilité à l'école élémentaire et créer deux placettes aux fonctions distinctes (*Figure 9*).

La placette basse sera transformée en jardin au cœur du centre-bourg, en harmonie avec les jardins existants à l'arrière des habitations le long de la rue des Doves. La placette haute, connectée à la rue, deviendra un belvédère offrant une vue dégagée sur le paysage lointain. Ce sera un lieu attractif et animé, idéal pour les terrasses des commerces. Le Monument aux Morts, actuellement situé au centre de la place et de l'école, limitant les usages et obstruant les vues, sera déplacé sur le côté.

Les plantations et espaces verts de la place Yves Testor seront adaptés pour adoucir l'atmosphère minérale du centre-bourg. L'ouverture visuelle dans le parcours de ces rues étroites offrira une respiration dans ce tissu urbain dense et incitera à une pause contemplative. Quelques éléments de mobilier urbain sobres seront installés, comprenant la fontaine à boire existante, des bancs et des luminaires.



Figure 9: SEVERAC - Plan d'ensemble (OF)

C) Mes missions

Je suis intervenue au tout début de la production de document, en corrigeant et en complétant la cartographie sur Autocad (dessin des îlots, du faitage, etc.). Puis, j'ai dessiné le profil existant et projeté de la place Yves Testor (Figure 10). Cette coupe a été intégrée dans le rendu de l'offre au commanditaire (documents écrits et planche graphique).



Figure 10: SEVERAC - Profil de la place Yves Testor

6. Albi : Aménagement des espaces publics extérieurs du cœur de quartier Lapanouse

La communauté d'agglomération de l'Albigeois propose de réaliser une étude de maîtrise d'œuvre urbaine pour les aménagements des espaces publics extérieurs du « cœur de quartier » Lapanouse. Dans le cadre de cette mission, quatre enjeux majeurs ont été identifiés et seront présentés ci-après.

A) Contexte et enjeux

Situé à l'ouest de la ville-centre d'Albi, le quartier Lapanouse bénéficie d'une situation géographique privilégiée, entre la rocade d'Albi et l'hypercentre. Il est bien desservi par les transports en commun et facilement accessible à pied depuis le centre-ville (1-2 km).

La population hétérogène du quartier anime la vie associative en utilisant de nombreux équipements publics tels que le centre social et les jardins partagés. Cependant, ces atouts territoriaux sont compromis par les difficultés typiques des quartiers "politiques de la ville". Lapanouse souffre d'une image négative, souvent liée aux perceptions extérieures. Le taux de chômage élevé, une population à faible revenu et des retards scolaires significatifs constituent les principaux défis que la politique de la ville vise à résoudre.

Le quartier Lapanouse s'inscrit dans un paysage urbain dont la densité et la morphologie offrent une lecture à plusieurs échelles. À l'échelle de l'agglomération albigeoise, la rivière Tarn traverse le département et s'intègre dans la ville, notamment par les ruisseaux Causse et Jauze qui ont historiquement drainé les territoires agricoles. De plus, le trajet Manche - Pyrénées, tracé sur le GR 36, relie la ville au reste de la France. À l'échelle de la ville, des lieux emblématiques comme la cathédrale d'Albi, la place du Vigan et le bois de Jarland dominent la skyline albigeoise. Au niveau du quartier et de ses espaces publics, les percées visuelles et la lisibilité des parcours relient Lapanouse au reste de la ville.

L'objectif de l'opération sera de valoriser le patrimoine végétal existant et de créer plus d'espaces naturels dans ce contexte urbain dense et imperméable.



Figure 11: LAPANOUSE - Plan de localisation du quartier Lapanouse : relation avec le centre-ville d'Albi et le grand paysage

B) Intentions de projet pour le square Amiral Abrial

À l'échelle du quartier, la configuration actuelle se distingue par une forte minéralisation du sol et une importante présence de la voiture. Les espaces publics sont peu lisibles et vieillissants, rendant l'environnement peu accueillant et inconfortable pour les différents usagers, notamment lors des chaleurs estivales. Par conséquent, les enjeux de re-naturalisation et de rééquilibrage de la place de la voiture sont au cœur des objectifs de la mission.

C) Mes missions

J'ai réalisé un plan de localisation du quartier Lapanouse afin de la replacer dans son contexte urbain et naturel (Figure 11). J'ai également représenté une analyse de la situation actuelle du square Amiral Abrial, central à la zone d'étude, avec une proposition d'un partis pris paysager pour le projet futur (Figure 12 ; Figure 13).

Ces documents ont été utilisés dans la note méthodologique de compréhension des enjeux, à destination du commanditaire.



Figure 12: LAPANOUSE - Square Amiral Abrial - Existant

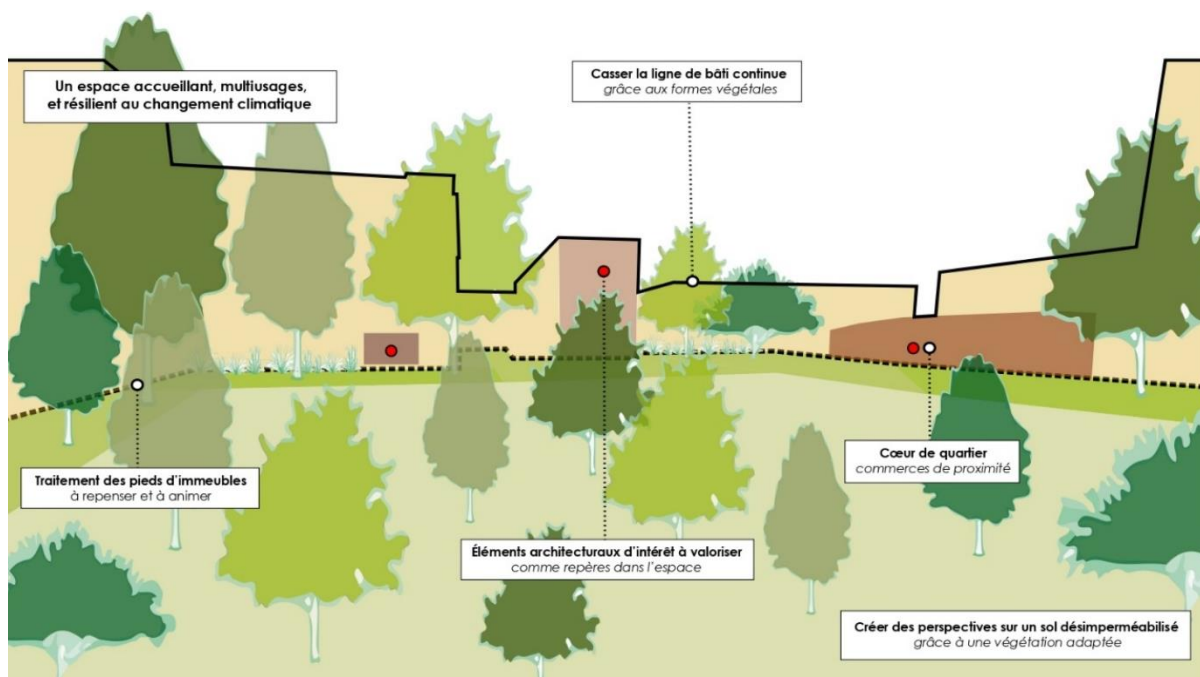


Figure 13: LAPANOUSE - Square Amiral Abrial - Partis-pris paysager

7. Bidart : une extension de la technopole basque Izarbel

A) Contexte et enjeux

La technopole Izarbel, située sur le territoire de l'Agglomération Côte basque – Adour, s'étend entre Bidart et Biarritz, à proximité des grands axes de communication (A63, gare de Biarritz et l'aéroport). Bien que cette ZAC bénéficie d'une excellente attractivité, ses capacités d'accueil pour de nouvelles entreprises diminuent considérablement, et les rares terrains disponibles sont sous forte pression. Pour renforcer l'attractivité du site et soutenir son développement, l'Agglomération Côte Basque Adour souhaite explorer les possibilités d'extension de la zone sur des espaces adjacents à la technopole.

Le site d'Izarbel présente des atouts et des contraintes en l'état, plusieurs enjeux ont été identifiés :

- Préserver l'identité basque traditionnelle du tissu agricole, architectural, urbain et paysager du site ;
- Anticiper les usages du futur ;
- Réduire la part modale de la voiture en offrant des réseaux, des infrastructures et des services qualitatifs et ergonomiques ;
- Concevoir Izarbel comme un morceau de ville, vivant même en dehors des heures de travail, grâce à un réseau d'espaces publics multifonctionnels, en mesure de recevoir tout type d'activité ;
- Créer une architecture soucieuse de l'environnement grâce à des prescriptions de construction bioclimatiques ;
- Mettre en valeur le grand paysage, les trames vertes et bleue, et proposer un système de gestion de l'eau durable avec un impact 0 pollution sur les ruisseaux existants ;
- Intégrer les conditions de changement climatique à venir et une gestion de l'énergie économe dans l'aménagement.

B) Projet

Pour répondre et apporter des solutions concrètes aux enjeux du site et du projet, certains partis ont été pris :

- Préserver le tissu rural et le foncier au maximum en maximisant la densité de l'aménagement ;
- Une programmation variée dans des espaces polyvalents (lieux multi-usages, espaces de rencontre, espaces dédiés à l'agriculture urbaine...) ;
- Mettre en place les conditions favorisant des mobilités actives et en transport en commun ;
- Guider l'aménagement avec des préconisations urbaines et architecturales bioclimatiques visant à l'économie d'énergie et à l'exemplarité énergétique ;
- Mettre en valeur les atouts du site (la vue sur le mont de la Rhune, l'orientation en pente vers le sud, les espèces faunistiques et floristiques rares...) ;
- Proposer une gestion optimisée de l'énergie en mettant en place une solution de production d'énergie renouvelable.

C) Mes missions

J'ai fait quelques apports sur les plans Autocad du projet (dessins et coupe), mais j'ai surtout participé à des réunions de travail en présence de DDV et du bureau d'étude qui les accompagne. Ces réunions sur la programmation et sur le dimensionnement des infrastructures. Il était question notamment de réussir à prévoir l'évolution des parts modales (d'aujourd'hui à 2050), afin de dimensionner les infrastructures routières et les parkings.

5. Missions secondaires

A) Relecture et correction de documents

J'ai relu et corrigé différents documents, parmi lesquels des rendus et des documents administratifs. Par exemple je suis entrée dans les détails des BPU (Bordereaux de Prix Unitaire) et des DQE (Détail

Quantitatif Estimatif), ce qui m'a permis de me faire une idée des coûts des matériaux, des arbres, des services d'entretien associés ...

- **Colomiers** (Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de quartier « le village »)
- **Lafourguette** (Etudes de conception et suivi de réalisation de l'aménagement d'espaces publics du cœur de quartier Lafourguette)

Ces deux affaires font partie d'un accord cadre de maitrise d'œuvre pour « l'aménagement d'espaces publics à forte animation urbaine sur le territoire de Toulouse métropole ».

B) Préparation de documents de travail

J'ai été chargé de mettre au point de nombreux documents de travail, notamment des fichiers Autocad à corriger, compléter et à mettre en forme. En outre, j'ai travaillé sur les coupes de plusieurs projets qui ne sont pas présentées dans ce rapport car elles sont encore au stade de document de travail.

En plus de ceux présenter dans ce rapport, je suis intervenue sur quelques autres affaires :

- **Sigean** (Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de Portel, de l'avenue de Narbonne et de l'avenue de Port-la-Nouvelle)
- **Tourouzelle** (Maitrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la République et du cœur de village)
- **Gaillac** (Maitrise d'œuvre de l'aménagement du quartier Joffre-Foch)
- **Vigoulet-Auzil**

D) Support graphique de travail et à des fins de communication

- **Fenouillet** (Central Parc - Réaménagement du stade d'honneur)

J'ai participé à la conception et la mise en page d'éléments graphique du projet de Central-Parc. Notamment sur un des plans (*Annexe 7*), sur la palette végétale du projet (*Annexe 8 ; Annexe 9 ; Annexe 10*), et sur un organigramme programmatique du pôle social (*Annexe 11*).

- **Tarbes** (Renouvellement urbain du quartier Bel Air)

On m'a demandé de réaliser une cartographie d'ensemble du contexte urbain du quartier Bel Air, en lien avec le centre-ville de Tarbes (*Annexe 12*).

- **Lafourguette** (MS12)

La Fourguette est un quartier au Sud de Toulouse, DDV y travaille à construire une identité de cœur de quartier, améliorer la connectivité du quartier et renforcer les espaces verts. J'ai réalisé des profils de l'existant et du projet de la place des Glières (*Annexe 13 ; Annexe 14*).

- **Colomiers** (MS3)

III. Conclusion

Au travers des projets présentés précédemment, de nombreuses compétences ont émergé durant les semaines de stage chez DDV. Cette dernière partie a pour but de synthétiser ce que j'ai appris et les difficultés rencontrées.

Mes stages précédents ayant pris place dans des associations et des instances publiques, je souhaitais découvrir le fonctionnement d'une entreprise privée. Cette expérience m'a permis d'en apprendre plus sur les dynamiques internes d'une agence privée, ainsi que sur les dynamiques externes, entre l'agence et les clients et entre l'agence et ses partenaires de travail.

Cette expérience étant mon premier stage dans ce domaine, j'ai trouvé que ce n'était pas évident d'identifier ce que j'avais la capacité de faire ou non, et la plus-value que je pouvais apporter en tant qu'ingénieure. Cela était également dû au fait que tous mes collègues étaient des architectes, et donc avaient suivis une formation complètement différente de la mienne. Ces derniers n'étaient donc pas toujours bien en mesure d'identifier le champ de mes connaissances et compétences, puisqu'ils ne connaissent pas ou peu la formation de Polytech. Cependant, travailler avec des personnes ayant des parcours académiques et professionnels différents du mien a été très intéressant. J'ai découvert de nouvelles visions des projets et de nouvelles façons de travailler seule et en groupe.

J'ai été ravie de constater que les enjeux environnementaux étaient toujours pris en considération dans les projets de DDV. Cependant, n'ayant pas suivis les cours de la spécialité ADAGE, je n'ai que quelques connaissances théoriques, que je n'ai pas forcément pu exploiter. Ce stage m'a incité à développer mes connaissances en écologie (faune et flore).

Au cours de ce stage, j'ai appris à utiliser des logiciels que je n'avais jamais, ou très peu, utilisés auparavant. Notamment Autocad, Illustrator, Photoshop et InDesign. Un de mes principaux objectifs pour ce stage de fin d'année était de maîtriser ces logiciels, je suis donc très satisfaite d'avoir eu l'occasion de m'y entraîner et de progresser. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion d'apprendre à utiliser SketchUp, ni à concevoir des images 3D.

La construction de différentes coupes m'a appris à représenter techniquement toutes les caractéristiques des espaces : niveaux des sols, des pentes, des altitudes... Ce type de données étant très important pour obtenir des informations précises sur l'état d'un site afin de pouvoir effectuer les modifications nécessaires, par exemple pour le nivellement des sols. J'ai compris l'importance des détails, de la rigueur et de la recherche de résultats aussi fidèles que possible à la réalité ou au projet.

Grâce à l'influence de mes collègues architectes, j'ai développé un regard d'avantage esthétique sur les représentations graphiques des espaces. Ils m'ont donné de nombreux conseils sur la façon de créer un graphique visuellement attractif, clair et efficace (utilisation des couleurs, des formes, des textures...).

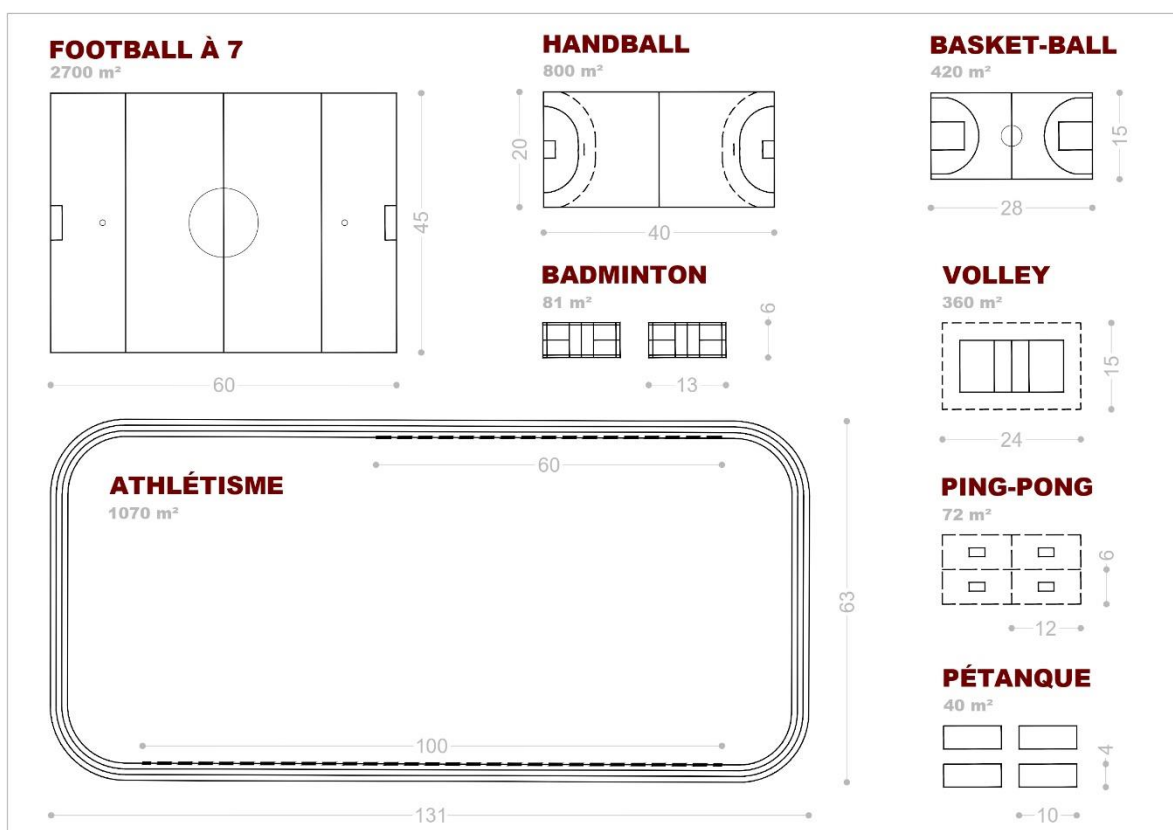
Globalement le travail de l'agence m'a beaucoup intéressé et je me projette bien dans le métier d'urbaniste.

IV. Annexes

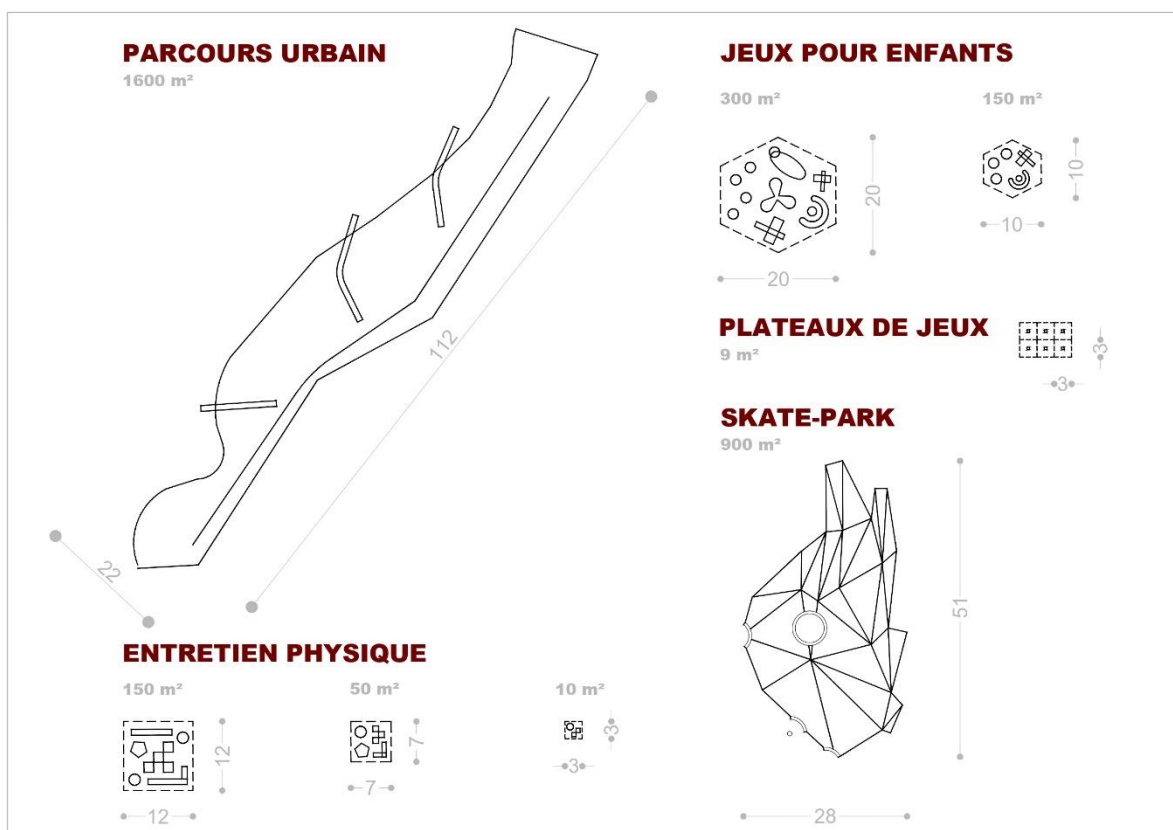
Annexe 1: LA GLORIETTE- Carte support de travail.....	25
Annexe 2: LA GLORIETTE- Planche d'équipements 1	25
Annexe 3: LA GLORIETTE- Planche d'équipements 2	26
Annexe 4: ST-GENIEZ – Affiche de communication (atelier de concertation).....	27
Annexe 5: ST-GENIEZ- Affiche de communication (conteneurs déplacés)	28
Annexe 6: ST-GENIEZ- Affiche de communication (circulation modifiée).....	29
Annexe 7: CENTRAL-PARC- Plan traitement des bordures	30
Annexe 8: CENTRAL PARC- Palette végétale (arbres)	30
Annexe 9: CENTRAL PARC- Palette végétale (massifs arbustifs)	31
Annexe 10: CENTRAL-PARC- Palette végétale (évolution et floraison des arbres).....	31
Annexe 11: CENTRAL-PARC- Organigramme programmatique du pôle social	32
Annexe 12: TABRES- Cartographie d'ensemble du contexte urbain du quartier Bel Air.....	33
Annexe 13: LAFOURGUETTE- Profil 8 (projet et existant)	34
Annexe 14: LAFOURGUETTE- Profil 9 (projet et existant)	34



Annexe 1: LA GLORIETTE - Carte support de travail



Annexe 2: LA GLORIETTE - Planche d'équipements 1



Annexe 3: LA GLORIETTE - Planche d'équipements 2

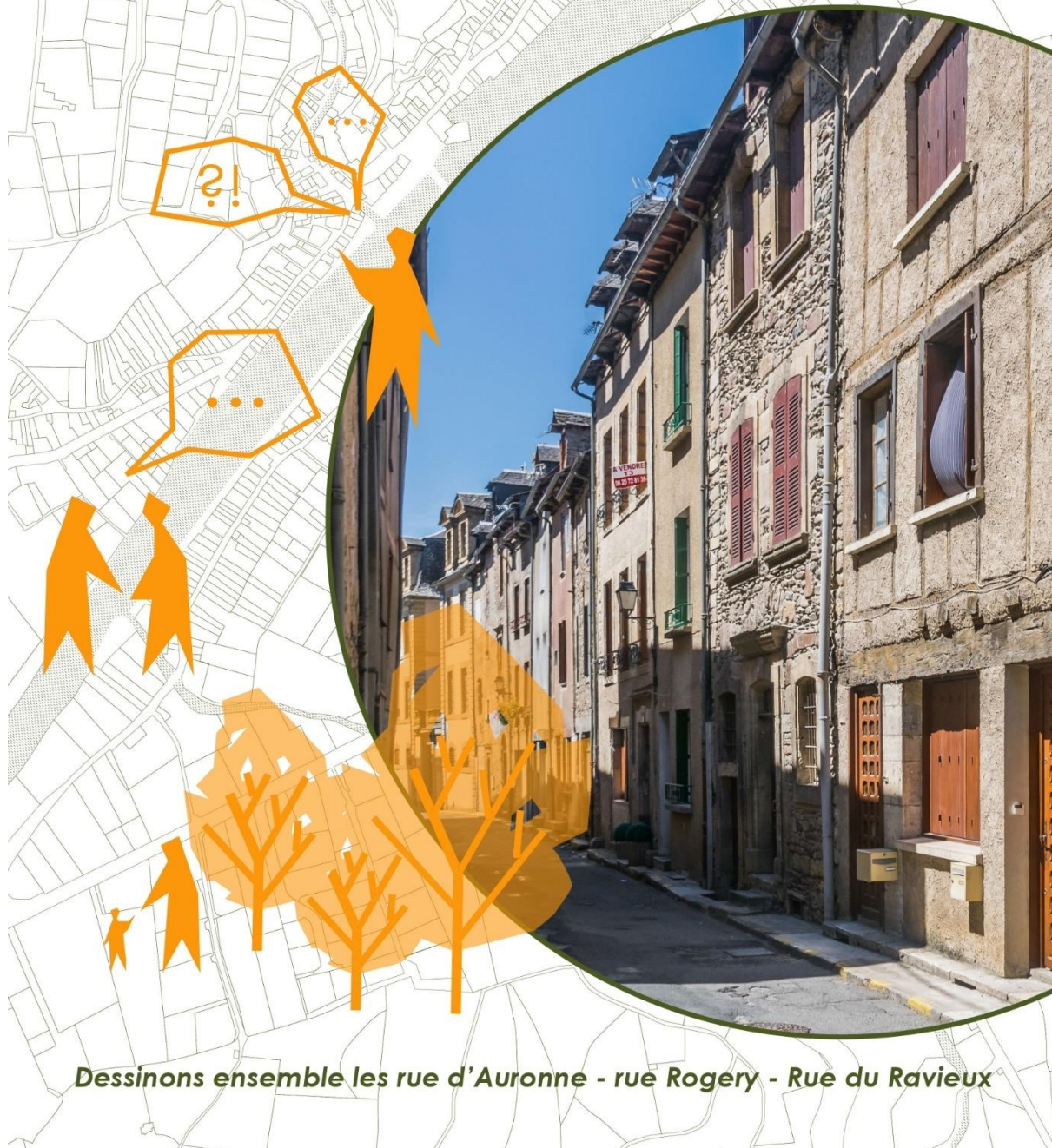
SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Aménagement des rues et des
espaces publics du centre-ville



ATELIER DE CONCERTATION

15 avril 2024 à 19h – Mairie, salle des Illustres



Annexe 4: ST-GENIEZ – Affiche de communication (atelier de concertation)

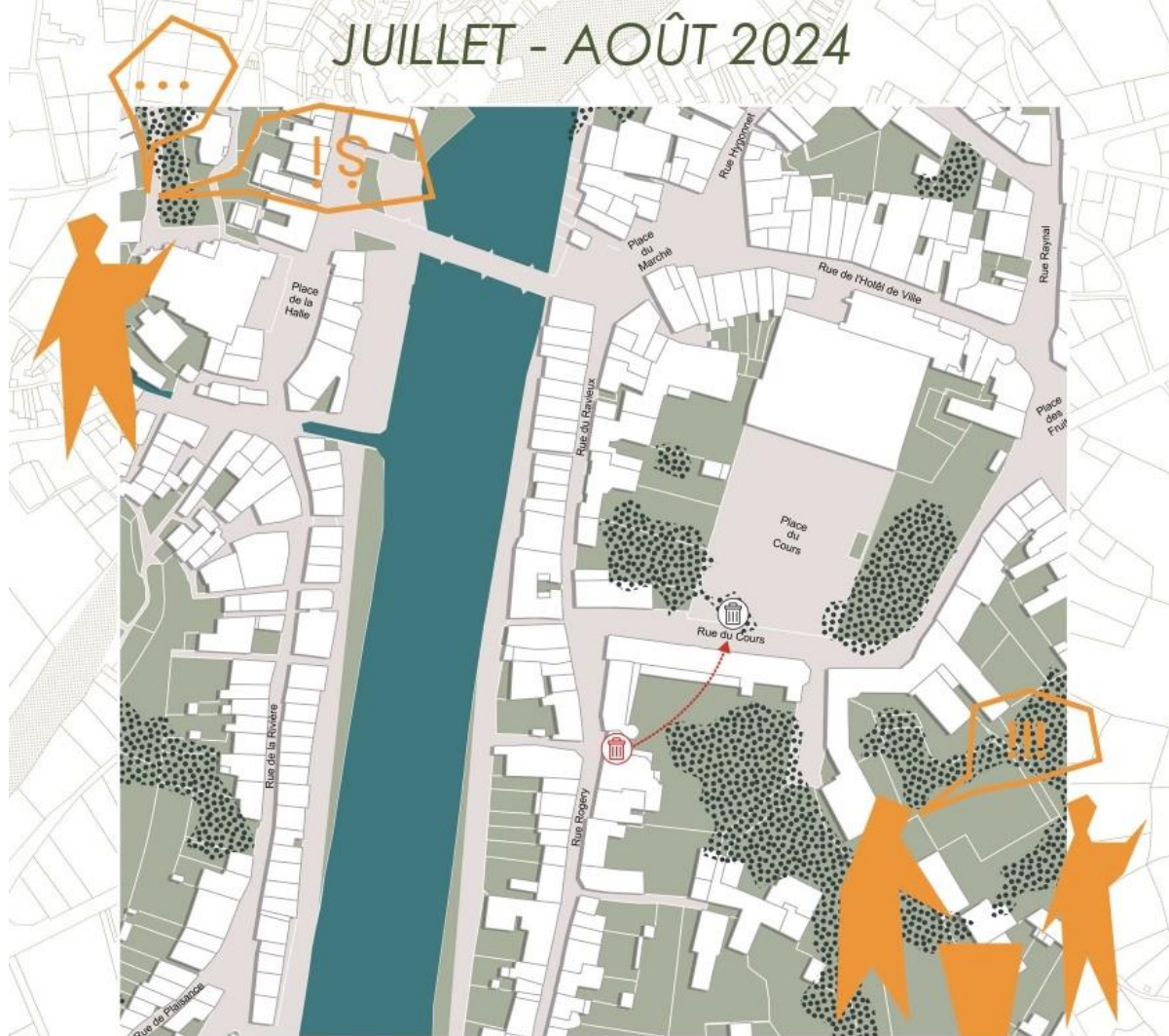
EXPÉRIMENTATION

DANS LE CADRE DES FUTURS TRAVAUX DE VOIRIE SUR
LES RUES AURONNE ROGERY ET DU RAVIEUX

CONTENEURS DÉPLACÉS

DÉPLACEMENT DES CONTENEURS VERS LE
POINT DE COLLECTE DE LA MAIRIE

JUILLET - AOÛT 2024



**Pour tout retour d'expérience sur cette expérimentation,
veuillez vous adresser à l'adresse mail suivante :**
experimentation.stgeniez@gmail.com

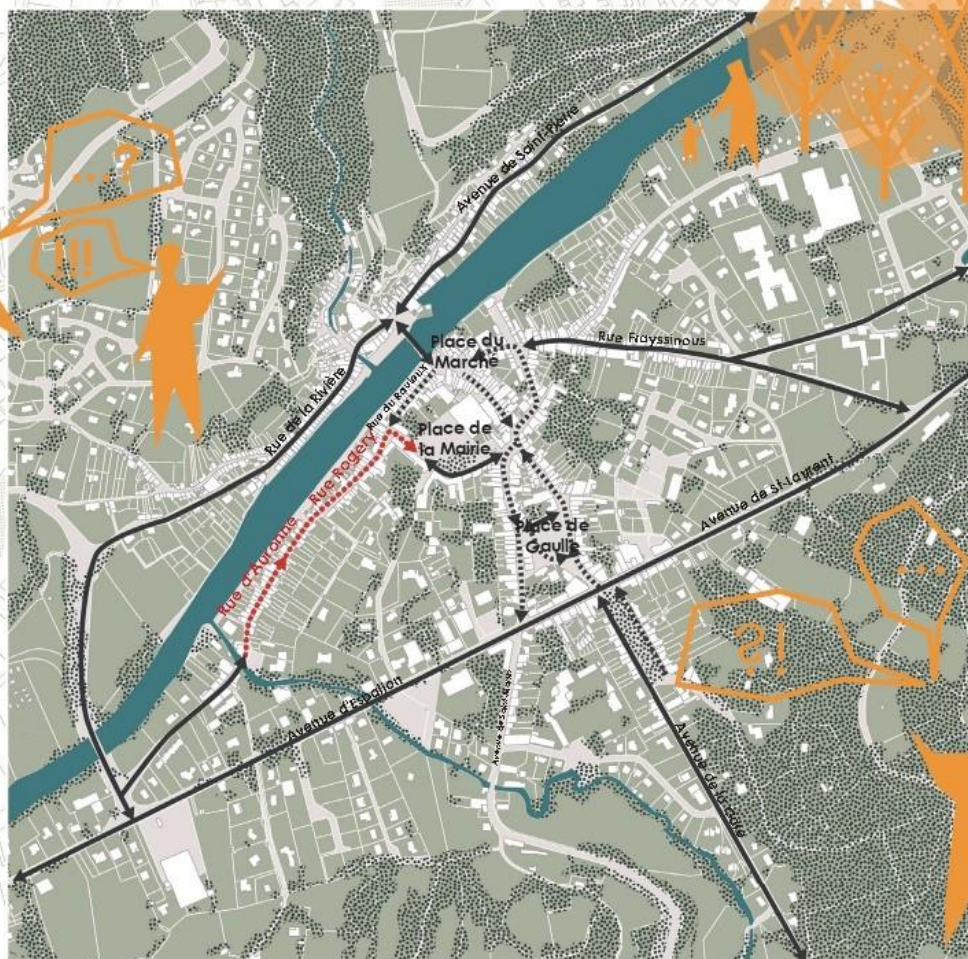


Annexe 5: ST-GENIEZ - Affiche de communication (conteneurs déplacés)

EXPÉRIMENTATION

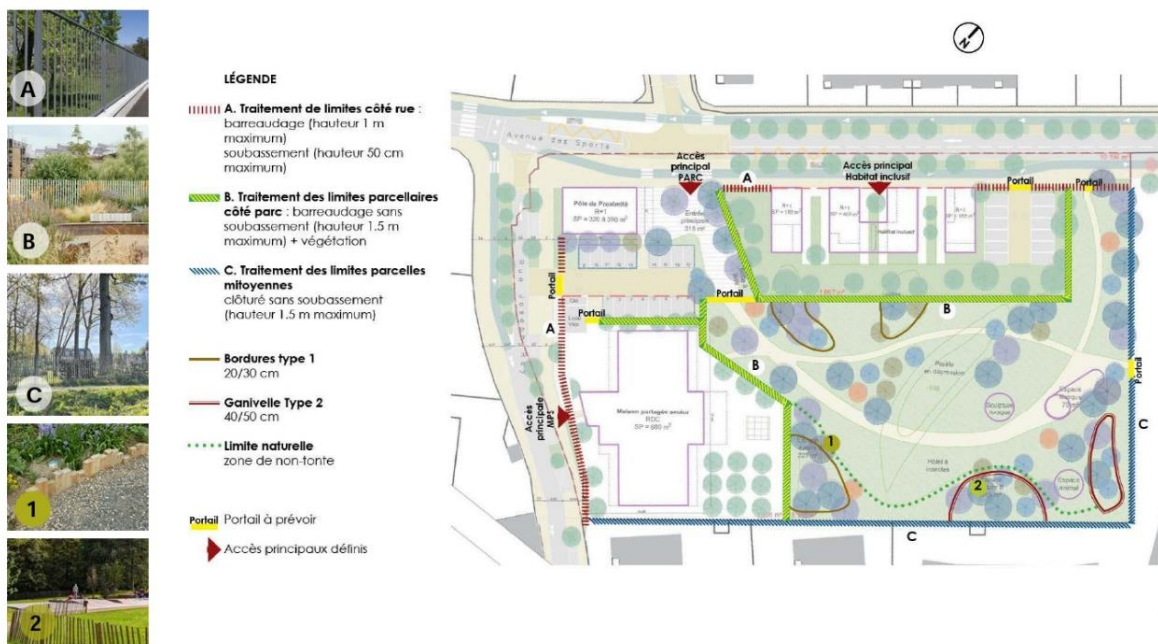
DANS LE CADRE DES FUTURS TRAVAUX DE VOIRIE SUR
LES RUES AUARONNE ROGERY ET DU RAVIEUX

CIRCULATION MODIFIÉE MISE EN SENS UNIQUE DES RUES ROGERY ET AUARONNE JUILLET - AOÛT 2024



Pour tout retour d'expérience sur cette expérimentation,
veuillez vous adresser à l'adresse mail suivante :
experimentation.stgeniez@gmail.com



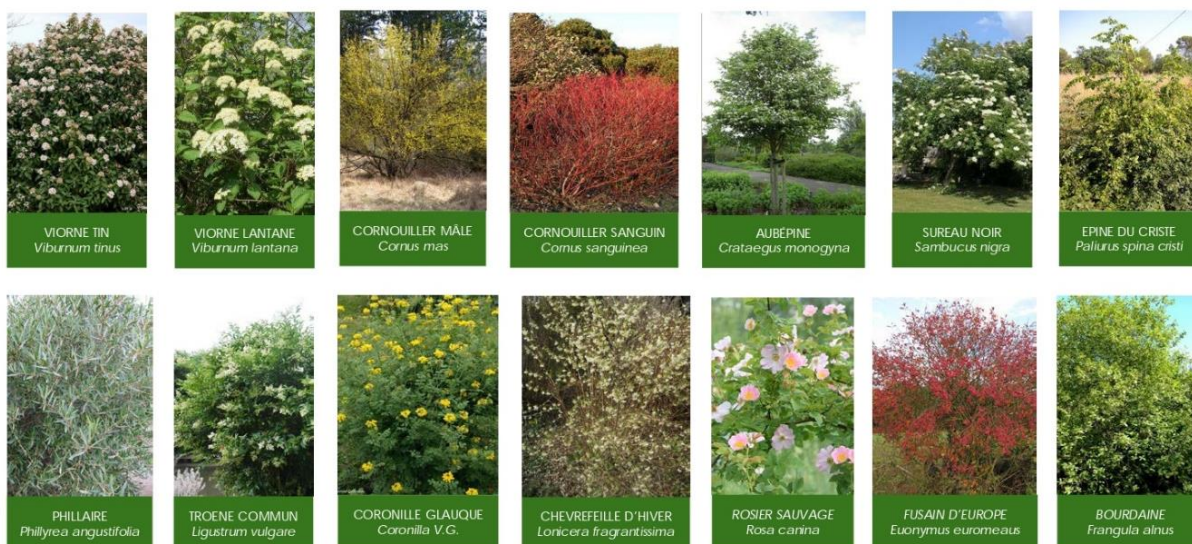


17

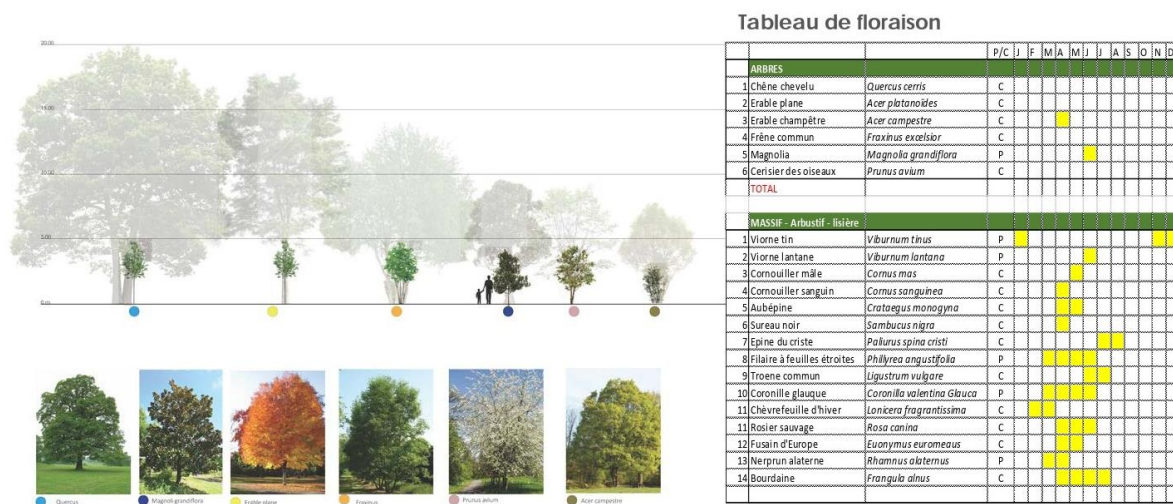
Annexe 7: CENTRAL-PARC - Plan traitement des bordures



Annexe 8: CENTRAL PARC - Palette végétale (arbres)

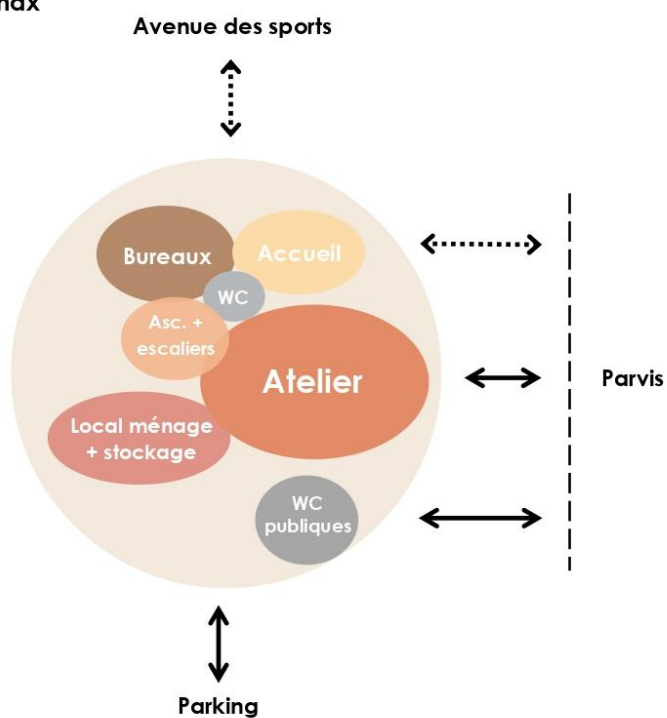


Annexe 9: CENTRAL PARC - Palette végétale (massifs arbustifs)

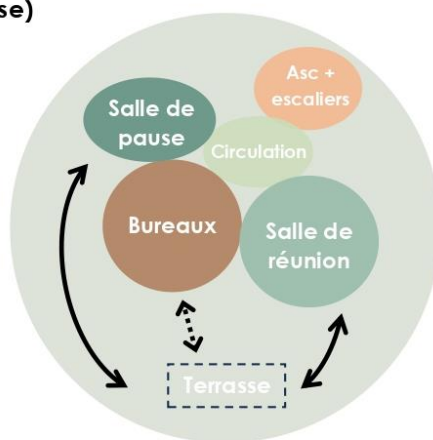


Annexe 10: CENTRAL-PARC - Palette végétale (évolution et floraison des arbres)

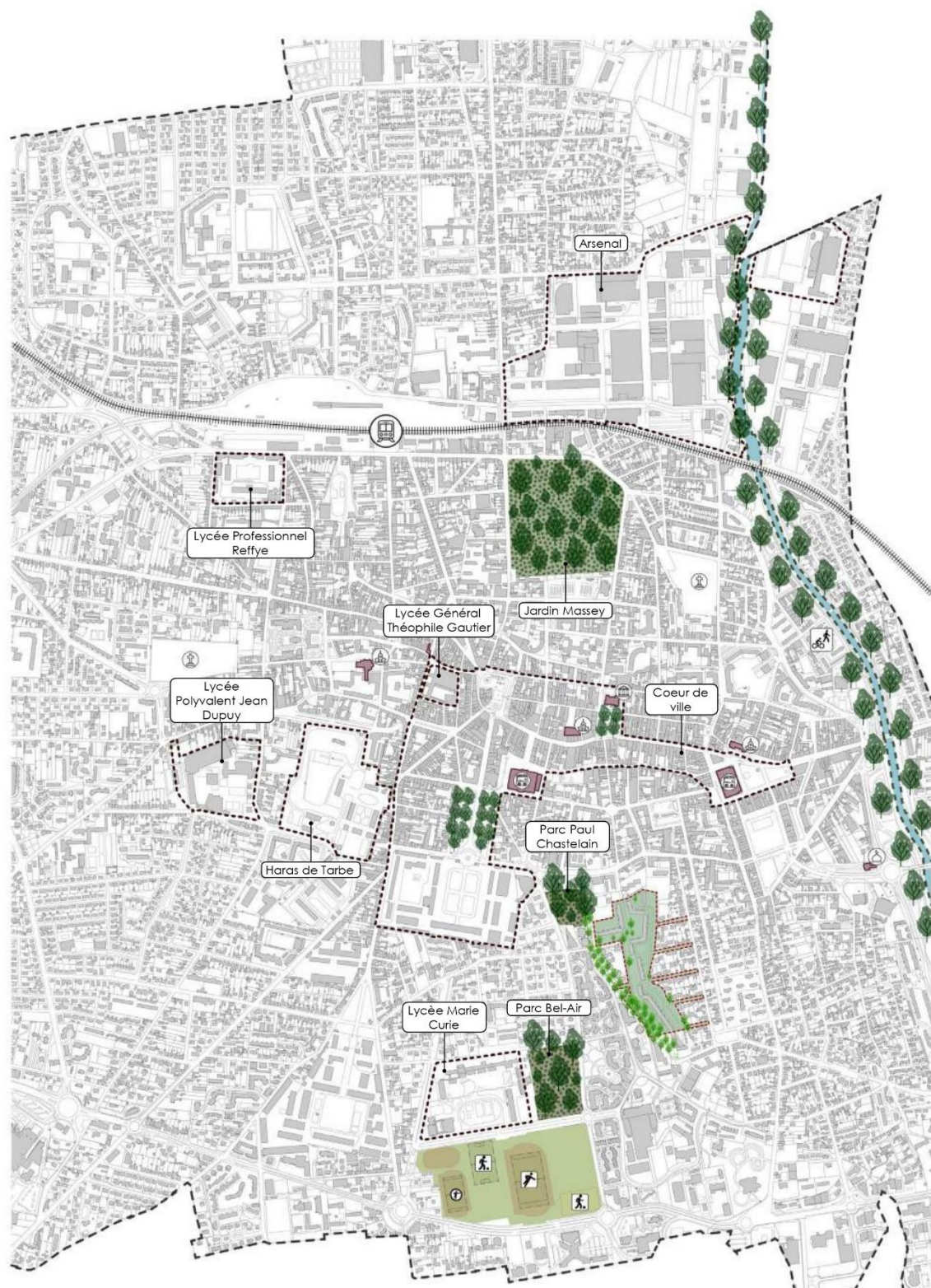
RDC 160 m² max



R+1 160 m² max
(hors terrasse)

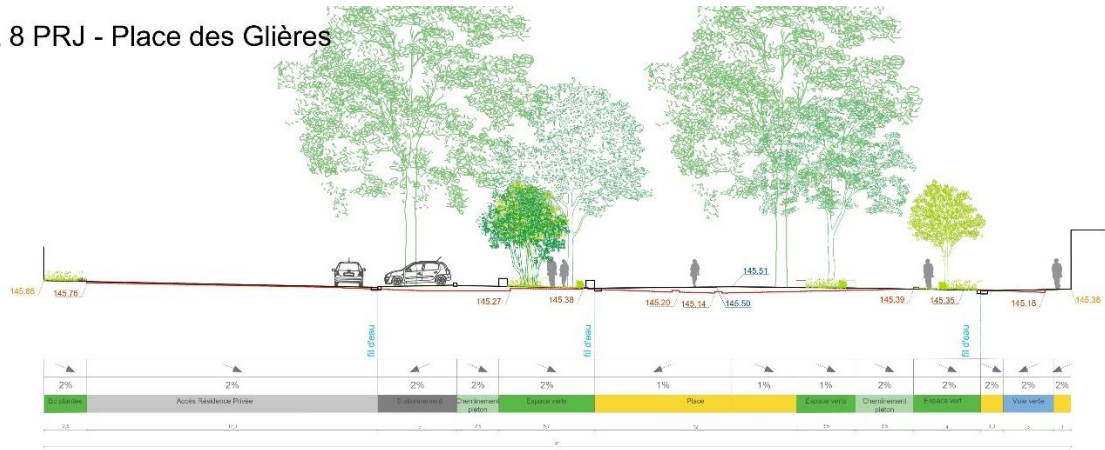


Annexe 11: CENTRAL-PARC - Organigramme programmatique du pôle social

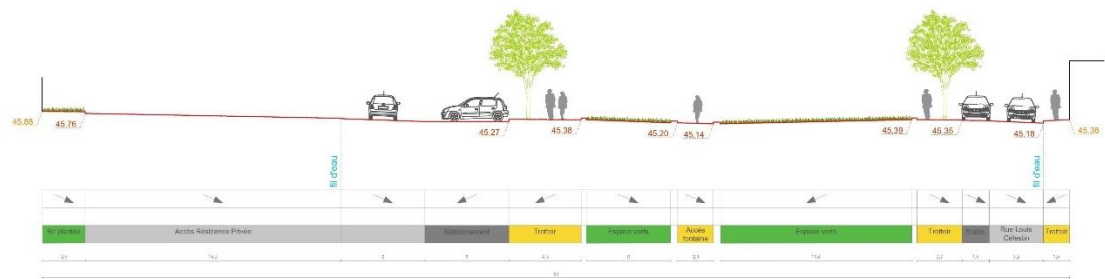


Annexe 12: TABRES - Cartographie d'ensemble du contexte urbain du quartier Bel Air

PROFIL 8 PRJ - Place des Glières



PROFIL 8 XST - Place des Glières



Annexe 13: LAFOURGUETTE - Profil 8 (projet et existant)

PROFIL 9 PRJ - Place des Glières



PROFIL 9 XST - Place des Glières



Annexe 14: LAFOURGUETTE - Profil 9 (projet et existant)



Mona PAYET-ALAUX

2023-2024

Assistance à la conception d'espaces publics

Résumé :

Ce rapport synthétise le travail effectué pendant mon stage de fin d'études dans l'agence d'urbanisme, d'architecture et de paysage Dessein De Ville. J'ai assisté l'équipe sur des projets d'aménagement d'espaces publics situés dans le Sud-Ouest de la France. Ce travail constituait principalement à produire des documents graphiques de travail et de communication, sur différents logiciels (Autocad, Illustrator, Indesign...).

Abstract :

This report summarizes the work carried out during my final internship at the urban planning, architecture, and landscape agency Dessein De Ville. I assisted the team on public space development projects located in the Southwest of France. This work mainly involved producing graphic documents for work and

Mots Clés : *urbanisme, espace public, paysage, mobilités, environnement urbain*

Dessein De Ville ; 51 rue de Bayard

Tuteur entreprise : Sébastien MAZAURIC, Directeur de projet –
Architecte/Urbaniste

Tuteur académique : Laura VERDELLI